



# Ordre du Jour de l'Assemblée Générale du Shin Dojo Herblinois du 30 septembre 2022

> Lieu : Salle des Associations - Vigneau

**19h30 - 20h00 : Accueil des adhérents**

**20h00 : Début de l'Assemblée Générale Ordinaire**

- 1- Accueil de la Présidente et contrôle des présences
- 2 - Rapport moral
- 3 - Rapport d'activité
- 4 - Rapport sportif
- 5 - Présentation du rapport financier et approbation des comptes pour l'exercice 2021/2022
  - 5.1- Compte de résultat
  - 5.2- Prévisionnel
- 6 - Élection des membres
- 7 - Questions et interventions diverses

**21h00 : Clôture de l'AG par la Présidente**

**21h15 : Ouverture du premier Conseil d'Administration de la saison**

- Élection du Bureau et répartitions des fonctions

**21h45 : Clôture du Conseil d'Administration**

**RAPPELS :**

- Chaque adhérent dispose d'une voix.
- Les enfants mineurs devront être représentés par un seul parent.
- Vous pouvez désigner la personne de votre choix pour vous faire représenter en vous inscrivant sur le formulaire de sondage de notre site internet [shindojo.fr rubrique actualités / news / Assemblée Générale 2022 du Shin Dojo](http://shindojo.fr/rubrique/actualites/news/Assemblee_Generale_2022_du_Shin_Dojo)
- Toutes questions ou propositions de modifications devant être ajoutées à l'ordre du jour devront nous parvenir au plus tard deux jours avant l'Assemblée Générale, soit le mercredi 28 septembre 2022.